

📍 Deux-Sèvres

25 juillet 2018 - Lucile Vilboux

Transport solidaire du Bocage bressuirais : plus de 300 bénévoles mobilisés ! (79)

ENVIRONNEMENT | ENERGIE

Lancé début 2018 par la communauté d'agglomération du Bocage bressuirais et six associations locales, "Trans Bocage Solidaire" est une action de mobilité en faveur des personnes isolées sans moyen de locomotion pour leur permettre de se déplacer occasionnellement pour les nécessités de la vie courante. Ce projet repose sur l'engagement de conducteurs bénévoles. Il est porté par six associations qui ont signé une convention d'objectifs et de moyens avec la collectivité. En à peine six mois, 317 bénévoles et 542 bénéficiaires se sont manifestés.



La communauté d'agglomération du Bocage bressuirais (75.644 habitants, 38 communes) est le fruit de la fusion, opérée en 2014, de quatre intercommunalités et de deux syndicats. Ils disposaient d'offres de transports publics très différentes, voire inexistantes. La nouvelle collectivité, qui s'est dotée de la compétence transports, a donc réfléchi à une solution qui puisse être déployée de manière cohérente à l'échelle du territoire du Bocage bressuirais. "Avec les partenaires associatifs locaux, nous avons choisi de nous inspirer des différentes expériences de transport solidaire qui pouvaient exister dans des territoires alentours", explique le président de l'agglomération, Jean-Michel Bernier. Par ailleurs, une association était déjà porteuse de cette action sur un secteur de la communauté d'agglomération.

L'agglomération signe une convention avec une association par secteur

Trans Bocage Solidaire a été lancé début 2018 et est coordonné par un comité de pilotage composé de l'agglomération et d'associations locales familiales et de solidarité. Son principe est fondé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes. Il a également pour but de développer le lien social et de faciliter le maintien à domicile des personnes résidant sur le territoire. L'agglomération a conventionné avec six de ces associations (voir encadré) chargées de mettre en œuvre ce projet sur les six secteurs qui couvrent le territoire de l'agglomération (environ 10.500 habitants en moyenne pour chaque secteur). Chacune d'entre elles s'est engagée à mobiliser et coordonner sur son territoire un réseau de chauffeurs bénévoles. Ces derniers sont prêts à répondre à des demandes de trajets sur un rayon de 30 kilomètres autour de chez eux. Un seul numéro de téléphone - celui de l'association concernée -, est affiché par secteur à destination des usagers.

Charte de "bon conducteur" et de "bon passager"

La convention triennale signée entre l'agglomération et chaque association détermine les modalités pratiques (mise en œuvre, communication, mobilisation des conducteurs...) et financières du projet. Pour en bénéficier ou y participer, chauffeurs et passagers adhèrent à l'association de leur territoire de résidence, prennent connaissance d'un règlement et signent une charte de "bon conducteur" et de "bon passager". Le conducteur doit notamment prouver qu'il est bien assuré pour transporter des passagers, comme doit l'être tout conducteur.

Coût de 0,25 € par habitant et par an

Afin de dédommager le conducteur bénévole, les personnes transportées leur règlent directement une indemnité de 0,38 € le kilomètre. En parallèle, les six associations sont subventionnées par l'agglomération à hauteur de 0,25 € par hab./an, auxquels ont été ajoutés 1.000 € d'aides supplémentaires pour l'année de lancement. "À titre de comparaison, le transport à la demande qui était auparavant proposé sur deux secteurs revenait à 60.000 € chaque année. Trans Bocage Solidaire revient à 21.800 € annuels à l'agglomération", poursuit le président.

250 conducteurs bénévoles dès le démarrage

Lorsque les associations ont lancé leur appel pour trouver des conducteurs bénévoles, 250 personnes ont répondu présent, la majorité d'entre elles étant déjà actives ou connues au sein de ces réseaux associatifs. Une communication a ensuite été largement relayée pour informer les habitants sur cette nouvelle solution de mobilité (flyers, site de l'agglomération, supports des associations, bouche à oreille, presse locale...). Les taxis ont également compris que le projet n'entraîne pas vraiment en concurrence avec leurs activités, puisqu'il est à destination des personnes isolées sans moyen de locomotion pouvant avoir de faibles revenus. Les habitants n'auraient pas fait appel à leurs services pour des démarches quotidiennes comme les courses, un concours de belote ou encore une visite chez le médecin.

542 bénéficiaires, principalement des personnes âgées et des familles

Le 16 mai 2018, un bilan a été réalisé en présence des associations partenaires qui totalisent 317 conducteurs bénévoles et 542 bénéficiaires. Les principaux motifs des demandes sont les rendez-vous médicaux et les courses. Ce sont surtout les personnes âgées et les familles qui font appel à au transport solidaire, mais quelques jeunes l'utilisent pour des rendez-vous liés à la recherche d'emploi. La majorité des associations souligne que Trans Bocage Solidaire a renforcé le lien social entre les bénéficiaires et aussi amené de nouveaux bénévoles au sein de leur structure. Leurs difficultés résident dans la prise en charge de publics spécifiques (situation de handicap, de perte d'autonomie) qui est davantage l'objet d'un projet de plateforme de mobilité de la collectivité. Les données demandées aux conducteurs, qui doivent remplir un document de synthèse de leurs voyages par trimestre, peuvent être également assez contraignantes pour certains d'entre eux. Néanmoins, le nombre de bénéficiaires prouve l'utilité du transport solidaire au point qu'il manque encore quelques conducteurs bénévoles sur certains territoires tant le bouche-à-oreille a fonctionné...

Six associations chargées chacune d'un secteur :

Relais Familles de l'Argentonnais, centre socio-culturel (CSC) de Bressuire, CSC du Cerizéen, CSC du

Contact(s)

Agglomération du Bocage bressuirais

 27 boulevard du Colonel-Aubry, BP 90184
79304 Bressuire Cedex

 05 49 81 19 00

 contact@agglo2b.fr

 <https://www.agglo2b.fr/> 

Nombre d'habitants : 75644

Nombre de communes : 38

Nom de la commune la plus peuplée : Bressuire (20000 hab.)

Jean-Michel Bernier

Président

Caroline Luneau

Chargée de mission Stratégie territoriale

 caroline.luneau@agglo2b.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

› [Transport solidaire du Bocage bressuirais](#)